Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 022-212200190-20260413-DCM2026_027-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE BRINGOLO

EXTRAIT du REGISTRE
DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
Séance 13 avril 2026

Date de convocation :
7 avril 2026

Date d'affichage :
7 avril 2026

Nombre de conseillers :

En exercice	15
Présents	14
Votants	14

L'an deux mil vingt-six, le lundi treize avril à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BRINGOLO légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Mme Marie-Christine HELLO, Maire.

Présents : Marie-Christine HELLO, Marie-Josèphe TOQUET, Jean-Michel THOMAS, Sandra CARCAUD, Noéline COSTAN-ZANON, Floriane DAMON, Laura DESBOIS, Aurélie GELIN, Richard GLAUDEL, Fabien LE PERDU, Jean-Philippe NADAL, Cyril RICHARD, Audrey ROUXEL, Philippe THOMAS.

Absent excusé : Jérôme FAIX.

Secrétaire de séance : Marie-Josèphe TOQUET.

DCM2026/027 : COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics ;

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat ;

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de trois membres titulaires élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Considérant que l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **DECIDE de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste :**

Membres titulaires

a. Nombre de votants (enveloppes déposées) 14
b. Bulletins blancs ou nuls..... 0
c. Nombre de suffrages exprimés [a – b]..... 14
d. Sièges à pourvoir..... 3
Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) : 5

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 022-212200190-20260413-DCM2026_027-DE

- **PROCLAME élus les membres titulaires suivants :**
  1. THOMAS Jean-Michel
  2. THOMAS Philippe
  3. NADAL Jean-Philippe

Membres suppléants

a. Nombre de votants (enveloppes déposées) 14
b. Bulletins blancs ou nuls..... 0
c. Nombre de suffrages exprimés [a – b]..... 14
d. Sièges à pourvoir..... 3
Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) : 5

- **PROCLAME élus les membres suppléants suivants :**
  1. TOQUET Marie-Josèphe
  2. ROUXEL Audrey
  3. LE PERDU Fabien

COMMISSION D'APPEL OFFRES

3 membres titulaires et 3 membres suppléants

Présidente de la commission d'appel d'offres : Marie-Christine HELLO

TITULAIRES	SUPPLEANTS
THOMAS Jean-Michel	TOQUET Marie-Josèphe
THOMAS Philippe	ROUXEL Audrey
NADAL Jean-Philippe	LE PERDU Fabien

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Marie-Josèphe TOQUET

Le Maire,
Marie-Christine HELLO